economiesuisse

Poste : après le maintien du monopole, des hausses de tarif

La Poste l'a emporté et peut conserver son monopole. C'est ce qu'a décidé le Conseil des États. Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Avant même la fin de l'élimination des divergences au Conseil national, des hausses de prix sont annoncées et d'ores et déjà soumises au Conseil fédéral – d'après le journal alémanique Tagesanzeiger.
À l'instar du Conseil national, le Conseil des États a refusé l'ouverture du marché postal. Plusieurs divergences doivent encore être supprimées d'ici à mardi prochain. Ensuite, la protection du monopole sera ancrée dans la loi, suivant en cela les souhaits de La Poste. Avec le soutien du PS et des syndicats, ses intérêts particuliers l'ont emporté. La Poste est si certaine de son succès politique que des hausses de prix sont déjà prévues. D'après le Tagesanzeiger, la Poste entend relever les prix dans le segment des clients commerciaux au 1er avril 2011 – comme economiesuisse l'affirme depuis longtemps. Cette augmentation des prix n'est pas une surprise, mais la procédure employée est particulièrement discutable. Comme toujours, celui qui possède un monopole en profite pour réduire les prestations et augmenter les prix. Après la hausse tarifaire pour les clients commerciaux en 2011, on peut s'attendre à des hausses pour les clients privés en 2012. Le démantèlement des prestations dans le domaine réservé se poursuivra aussi en 2011 avec la réduction des heures d'ouverture et la distribution du courrier l'après-midi.

Le seul moyen de garantir de bonnes prestations est l'introduction d'une concurrence raisonnable. Cela vaut aussi dans le domaine des services postaux. Le Conseil national a la possibilité de corriger le tir. Sans l'ouverture du marché, la révision de la loi sur la poste et de celle sur son organisation n'a pas de sens. Un renforcement unilatéral de La Poste se fait toujours aux dépens des clients et doit donc être évité.

Lire aussi le compte rendu des débats

Pour toutes questions:
stefan.vannoni@economiesuisse.ch